

GH

HÔPITAL HENRI MONDOR  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION  
51, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94010 CRETEIL Cedex

Date de création : Avril 2015

Nom : Poste Cadre Paramédical de Pôle - FICHE DE POSTE GÉNÉRIQUE

### Modalités de recrutement :

#### PERSONNE A CONTACTER

Direction : Direction des Soins – Coordination Générale des Soins

Nom : Sylvie DEBRAY

Responsabilité : Coordonnateur Général des Soins

Téléphone : 01.49.81.20.25

Courriel : candidature.ds@hmn.aphp.fr

#### IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Cadre paramédical de pôle

Code métier : 05U100

Appellation locale :

Spécificité :

Grade : Cadre supérieur de santé paramédical

CODE GRADE

#### Position dans la structure

##### Liaisons hiérarchiques :

Le Coordonnateur général des soins du GH par délégation du Directeur du GH

##### Liaisons fonctionnelles :

L'équipe médicale et para médicale du pôle et des autres pôles les équipes des directions des soins de site et les autres de direction fonctionnelles.

L'équipe de direction des sites est composée d'un directeur d'établissement, d'un directeur des soins, d'un DRH de site et généralement d'un ingénieur.

#### Présentation de la structure et de l'équipe :

##### Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 12 pôles médicaux :

Pôle neuro-locomoteur - Pôle psychiatrie - Pôle cardio-vasculaire - réanimation anesthésie - Pôle Cancer –Immunité -

Transplantation- Infectiologie - Pôle médecine-génétique- urgences SAMU / SMUR - Pôle biologie pathologie

Pôle bloc – Pôle fonction imagerie thérapeutique - Pôle Pharmacie PUI – Pôle Gériatrique du Val de Marne

Pôle recherche clinique et santé publique – Pôle Gériatrique de l'Essonne

Les équipes de rééducation sont rattachées à la coordination générale des soins du GH et sous la responsabilité fonctionnelle des directeurs de soins de sites.

Les pôles peuvent être transversaux sur plusieurs sites.

Ils sont généralement structurés avec un CPP et deux adjoints ; un adjoint référent de la thématique qualité des soins et bonnes pratiques professionnelles et un référent en charge de la thématique ressources humaines et compétences.

#### ACTIVITES

##### Missions générales :

Sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, le cadre paramédical de pôle organise la continuité et la qualité des soins au sein du pôle et les ressources humaines nécessaires à l'activité et aux objectifs du pôle.

## Missions permanentes :



1. Continuité, qualité et sécurité des activités paramédicales :
  - Contribue à l'élaboration du projet de soins du GH, coordonne sa déclinaison, sa mise en œuvre et son évaluation au sein du pôle.
  - Planifie, organise, coordonne et en s'appuyant sur l'encadrement de proximité, contrôle les soins et activités paramédicales en s'assurant, dans le respect de la qualité et de la sécurité, de l'optimisation des moyens et équipements dédiés.
  - Il participe à la mise en œuvre des démarches de certification et veille à l'évaluation des indicateurs « qualité » mis en place.
  - Il met en œuvre l'évaluation de la qualité des pratiques professionnelles du pôle (transmission du savoir, partages d'expériences, conformité et harmonisation des pratiques...)
2. Politique d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients :
  - Coordonne la mise en place d'actions destinées à l'amélioration des conditions d'accueil, de prise en charge et de sortie des patients et de leurs accompagnants
  - S'assure la qualité des relations avec les associations d'utilisateurs
  - Coordonne, en lien avec les structures internes du pôle, les réponses à la direction du GH aux plaintes et réclamations des patients.
3. Pilotage et organisation des activités médico-économiques du pôle en lien avec le cadre administratif :
  - Participe à l'élaboration et au suivi du contrat de pôle (activité, qualité et sécurité des soins)
  - Propose et met en œuvre les évolutions des modalités d'organisation de prise en charge des patients au regard des ressources disponibles
  - Facilite et met en œuvre l'accompagnement du changement lié au projet stratégique du GH
  - Contribue au développement de complémentarités hors pôle, au sein du GH et hors GH
4. Encadrement du pôle :
  - Coordonne l'élaboration du projet managérial du pôle en lien avec le chef de pôle et la direction du GH
  - Détermine, en lien avec la direction des soins et la DRH, les missions de l'encadrement et les fait connaître au sein du pôle.
  - Assure le management et la coordination de l'encadrement paramédical du pôle et a autorité sur l'ensemble des personnels paramédicaux, dans le respect des statuts.
  - Organise le recueil des besoins en formation, élabore le plan de formation et en assure le suivi.
5. Organisation des ressources humaines et optimisation des conditions de travail en lien avec la DRH et la direction des soins :
  - Contribue à la mise en place d'organisations de travail efficaces
  - Développe l'attractivité du pôle et contribue à la fidélisation du personnel au sein du pôle (parcours professionnel)
  - S'engage dans la prévention des risques
  - Participe à la politique de « Gestion Personnalisée des Agents »
  - Contribue à analyser les causes et à lutter contre l'absentéisme.
  - Dans le cadre de la responsabilité du chef de pôle, il contribue à la gestion efficace des ressources.
6. Missions d'enseignement et de recherche :
  - Définit et organise le projet d'encadrement des étudiants et nouveaux professionnels, en lien avec l'encadrement de proximité les capacités et modalités d'accueil au sein du pôle.
  - Contribue à la recherche et à l'enseignement médical et paramédical au sein du pôle
7. Communication et concertation interne au pôle :
  - Prépare avec le chef de pôle et le cadre administratif les réunions de bureau de pôle
  - S'assure de la communication et de la circulation de l'information au sein des différentes équipes paramédicales des structures du pôle
  - Favorise l'information et la participation des personnels au fonctionnement du pôle.

## COMPETENCES

### Savoir faire requis

- Concevoir et conduire un projet
- Animer, mobiliser une équipe d'encadrement
- Travailler en réseau et en partenariat
- Organiser la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité
- Elaborer une stratégie de communication entre les unités afin de favoriser le décloisonnement
- Présenter et argumenter une action ou un projet auprès d'un groupe de professionnels
- Evaluer et valoriser les compétences et le potentiel des cadres
- Fixer des objectifs et évaluer les résultats
- Rendre compte et réaliser un bilan d'activité annuel à la direction des soins

#### Connaissances associées

- Connaissance de l'institution
- Connaissance dans la filière de référence du pôle

#### QUALITES REQUISES

- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative et goût de l'innovation
- Capacité à prendre des décisions
- Rigueur
- Sens de l'équité, de l'écoute
- Capacité à déléguer

#### PREREQUIS

- Diplôme de cadre de Santé
- Maitrise de Gestion ou autre diplôme universitaire niveau MASTER 2
- Nomination dans le grade de cadre supérieur sur concours de préférence

#### EXPERIENCE CONSEILLEE

- Expérience de Cadre Paramédical de pôle ou,
- Expérience confirmée niveau management

#### EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

En fonction des évolutions de la structure